



L'enseignement agricole, une offre de formation diversifiée

La région Centre compte 37 établissements d'enseignement agricole dont 8 publics et 29 privés. Ils accueillent 8 089 élèves en 2009 dont 57 % inscrits dans un établissement privé.

Les formations les plus suivies concernent le secteur des services et de la production. Les filles représentent 55 % des effectifs; on les trouve surtout dans le secteur des services, des activités hippiques et de la commercialisation.

Le Centre attire peu d'élèves non domiciliés dans la région. Entre 2008 et 2009, les effectifs d'élèves ont baissé de 1,7 % de façon homogène dans le public et le privé.

La baisse des effectifs se poursuit

A la rentrée scolaire 2009, les établissements agricoles d'enseignement général, technologique et professionnel de la région Centre accueillent 8 089 élèves et étudiants contre 8 232 en 2008. La baisse des effectifs, de 1,7 %, amplifie celle enregistrée à la rentrée 2008 (- 1,1 %).

Cette diminution touche l'enseignement privé et l'enseignement public dans les mêmes proportions (respectivement - 1,7 % et - 1,8 %). Cependant, pour les établissements privés, la réduction est sensible dans les établissements à temps plein (- 3,7 %) alors que les effectifs sont stables pour les établissements à rythme approprié.

Le Loiret, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir concentrent 66 % des effectifs en 2009. Entre 2008 et 2009, les effectifs de tous les départements sont en baisse hormis pour l'Indre où on enregistre une augmentation de 19 élèves au LEGTA de Châteauroux.

Sur le plan national, on observe une hausse de 0,5 % des effectifs scolarisés dans les établissements d'enseignement agricole. L'augmentation concerne l'enseignement privé (+ 1,4 %) alors que les effectifs diminuent dans le public (- 1 %).

Plus de la moitié des effectifs se forme dans un établissement privé

La région Centre compte 37 établissements agricoles d'enseignement général, technologique et professionnel. On distingue 8 établissements publics sur 11 sites de formation et 29 établissements privés sur 32 sites. Les établissements privés sont regroupés en trois fédérations :

- 8 établissements, affiliés au Conseil Régional de l'Enseignement Agricole Privé (CREAP), sont des établissements privés à temps plein.
- 17 maisons familiales et rurales, affiliées à la Fédération Régionale des Maisons Familiales et Rurales (FRMFR), sont des établissements à rythme approprié proposant une formation en alternance entre l'école et l'entreprise.
- 3 établissements sont affiliés à l'Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (UNREP). Un est à rythme approprié, les deux autres à temps plein.
- 1 établissement privé, à temps plein, n'est affilié à aucune fédération.

A la rentrée 2009, 43 % des élèves sont inscrits dans un établissement public, 30 % dans un établissement privé à temps plein et 27 % dans un établissement privé à rythme approprié.

Évolution des effectifs par niveaux en région Centre		Effectifs 2008	Effectifs 2009	Evolution 2008/2009 (%)	Evolution 2008/2009 en France (%)
Niveau III	1er cycle supérieur, BTSA	761	824	8,3	4,4
Niveau IV	BTA, Bac Techno, Bac Pro, Bac S, Cycle détermination lycée	2 674	2 662	- 0,4	0,4
Niveau V	Seconde Pro, BEPA, CAP, CAPA	3 146	3 036	- 3,5	0,4
Niveau VI	Cycle orientation collège	1 651	1 567	- 5,1	- 1,4
Total		8 232	8 089	- 1,7	0,5

Source: DRAAF Centre



Les formations de premier cycle sont délivrées majoritairement par l'enseignement privé

Dans l'enseignement agricole, la répartition des effectifs entre public et privé est essentiellement liée au cycle d'enseignement.

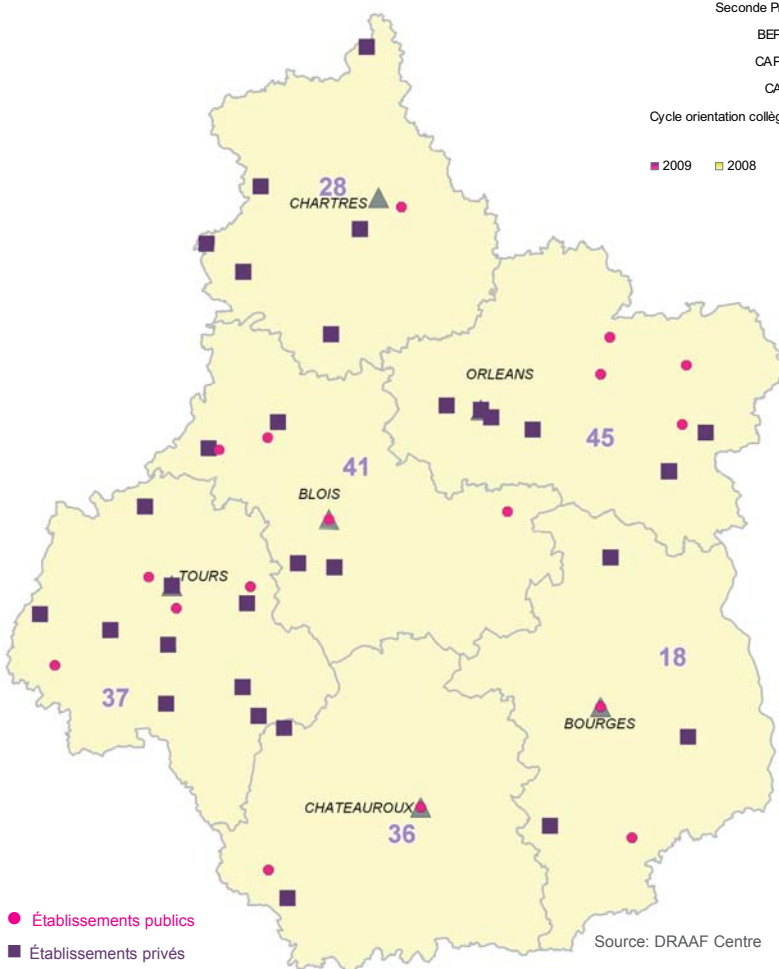
Ainsi, les formations de premier cycle (collège, CAPA et BEPA) sont surtout présentes dans des établissements privés : 82 % des effectifs du niveau VI (4ème et 3ème de l'enseignement agricole) et 72 % des effectifs du niveau V (CAP/CAPA, BEPA, 2nde Pro).

Sur 33 établissements proposant des formations de niveau VI, 26 sont des établissements privés.

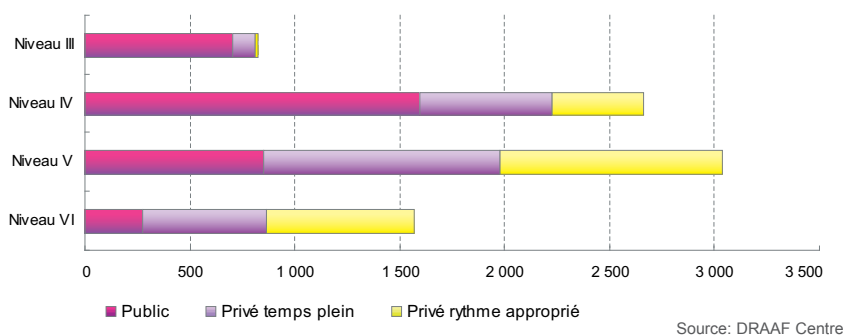
Le secteur public est, en revanche, majoritaire pour les formations de cycles supérieurs (niveaux III - BTSA et IV - BTA) : 60 % des effectifs de niveau IV et 85 % des effectifs de niveau III. Sur 9 établissements proposant des formations de niveau III, 6 sont publics.

Dans la région, seul le niveau III connaît une évolution positive, la baisse est la plus marquée pour les formations de premier cycle. Les diminutions observées en niveaux IV et V ne se retrouvent pas sur le plan national.

Carte des établissements d'enseignement agricole de la région Centre



Répartition des élèves selon le niveau de formation et le statut de l'établissement

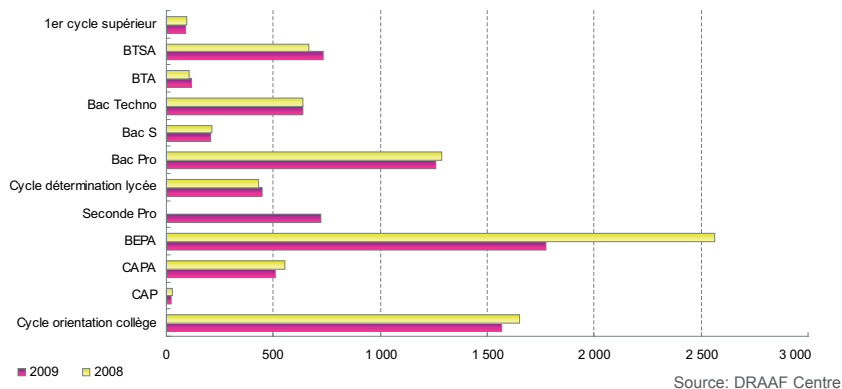


Une forte progression des effectifs en BTSA

Les effectifs en BTSA s'accroissent de 10 % entre 2008 et 2009. Cette évolution positive va dans le sens de l'objectif visé depuis plusieurs années en région Centre d'élevation des niveaux de qualification.

La rentrée 2009 voit la création des secondes professionnelles dans 23 établissements. Cette création, élément majeur de la réforme du baccalauréat professionnel (cf. encadré), explique la baisse apparente des effectifs de BEPA.

Evolution de la répartition des élèves selon le type de formation



Zoom sur la réforme du baccalauréat professionnel

En septembre 2009, les établissements scolaires agricoles ont accueilli des élèves, sortant de la troisième, dans les nouvelles classes de secondes professionnelles. Ces classes constituent la première année du cursus en trois ans conduisant au baccalauréat professionnel.

Cinq secondes professionnelles ont été mises en place : productions animales, productions végétales-agroéquipement, nature-jardin-paysage-forêt, conseil vente et alimentation-bio industries-laboratoire. Les Secondes Pro donnent accès aux dix sept spécialités de baccalauréat professionnel.

Parallèlement, le diplôme du BEPA a été maintenu sous une forme renouvelée. Les élèves s'engageant dans le cycle de trois ans, conduisant au diplôme du baccalauréat professionnel, peuvent obtenir un Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (BEPA). Les épreuves certificatives permettant l'acquisition du BEPA sont organisées au cours de la formation en classes de seconde et de première professionnelles.

Douze spécialités du BEPA renouvelé ont ainsi été créées, chacune rattachée à une ou plusieurs spécialités du baccalauréat professionnel.



Les formations aux services et à la production concentrent les effectifs de l'enseignement professionnel

64 % des élèves préparent une formation professionnelle (CAPA, BEPA, Bac Pro, BTA).

Le secteur des services concentre 24 % des effectifs globaux dans 21 établissements. Il regroupe les formations aux services aux personnes, aux services en milieu rural, à l'accueil et aux services en espace rural.

Autre secteur attractif, la production qui rassemble 19 % des élèves de l'enseignement agricole de la région dans 18 établissements. Ce domaine correspond aux formations relatives aux productions animales et à l'élevage, aux productions végétales, aux formations horticoles, aux productions florales, aux formations à la gestion des exploitations et aux formations en viticulture-œnologie.

Par ailleurs, les formations en secteur aménagement de l'espace / protection de l'environnement préparent aux métiers de l'aménagement paysager, de la gestion des espaces naturels, de la gestion forestière, de gestion de la faune sauvage, de l'assainissement, de la gestion de l'eau.

Elles regroupent 10 % des élèves dans 13 établissements.

Quant au secteur commercialisation, il ne rallie que 5 % des effectifs dans 6 établissements. Cela concerne les formations aux techniques de vente, aux conseils en produits alimentaires, en produits horticoles, en animalerie.

Enfin, la transformation forme principalement aux métiers de l'agroalimentaire et d'analyses en laboratoire. Cette formation réunit 3 % des élèves dans 5 établissements.

Les autres secteurs professionnels : activités hippiques, élevage/soins aux animaux et

équipements pour l'agriculture ne concernent que 3 % des effectifs (1% pour chaque secteur).

Les deux principaux secteurs professionnels (en termes d'effectifs) sont en diminution ou en stagnation en 2009 :
- 5 % pour les services et effectifs stables en production. De même, les formations relatives aux animaux et aux équipements pour l'agriculture sont en perte de vitesse : - 7 % et - 19 % entre 2008 et 2009.

En revanche, les secteurs de l'aménagement de l'espace/protection de l'environnement et de la transformation voient leurs effectifs augmenter de respectivement 6 % et 5 %. On retrouve une tendance similaire pour les formations liées aux activités hippiques et à la commercialisation avec + 4 % et + 3 %.

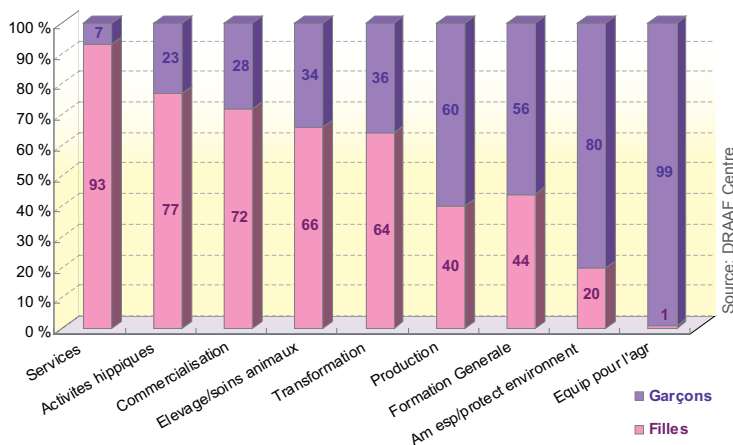
L'enseignement agricole se féminise

Depuis 2006, les filles sont majoritaires, elles représentent, en 2009, 55 % des effectifs scolarisés. Elles suivent principalement des formations de niveau V, essentiellement en BEPA (72 % de filles pour cette formation) et en CAP/CAPA (75 %) alors qu'on trouve davantage de garçons dans les formations de niveau VI (cycle d'orientation collège avec 61 % de garçons). Pour les niveaux III et IV, les filles sont bien représentées en classe préparatoire (65 % de filles) et en Bac Pro (64 %).

Par secteur professionnel, les secteurs des services (notamment les services à la personne), des activités hippiques, de la commercialisation, de l'élevage/soins aux animaux et de la transformation accueillent davantage de filles.

Inversement, les garçons sont plus attirés par les secteurs de la production et de l'aménagement de l'espace/protection de l'environnement. Les formations à l'équipement pour l'agriculture sont exclusivement masculines (99 % de garçons).

Répartition des effectifs filles/garçons par secteur professionnel



L'enseignement agricole n'est plus réservé aux enfants d'agriculteurs

A la rentrée 2009, les enfants issus d'un milieu familial agricole ne représentent que 15 % des effectifs (enfants d'agriculteurs et d'ouvriers agricoles). On trouve majoritairement des enfants d'ouvriers non agricoles (26 %) et d'employés (25 %). Les autres catégories socioprofessionnelles sont moins représentées.

La faible proportion de jeunes issus du milieu agricole est en lien avec la baisse du nombre

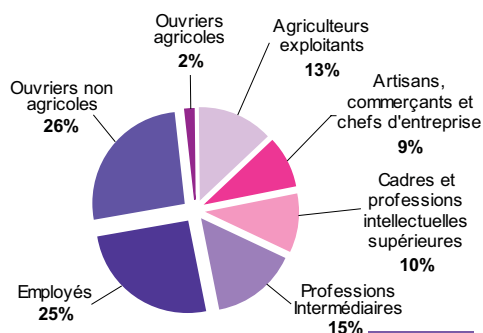
d'exploitants et avec la diversification croissante des métiers liés à la formation agricole.

La comparaison avec la répartition de la population de la région par catégories socio-professionnelles indique, pour les parents d'élèves scolarisés dans l'enseignement agricole, une proportion plus importante d'agriculteurs exploitants, d'ouvriers et d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise. Inversement, les employés et les professions

intermédiaires sont sous-représentés.

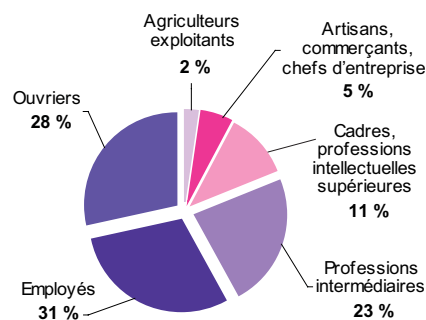
Les enfants d'agriculteurs se forment plutôt au « cœur du métier » du monde agricole (production agricole, équipements pour l'agriculture) alors que les enfants de catégories socioprofessionnelles non agricoles s'orientent sur des formations en périphérie de l'activité agricole (services, soins aux animaux, commercialisation, activités hippiques, aménagement).

Répartition des élèves selon la catégorie socioprofessionnelle des parents (hors retraités et personnes sans activité professionnelle)



Source : DRAAF Centre

Répartition de la population de la région Centre par catégories socioprofessionnelles (hors retraités et personnes sans activité professionnelle)



Source : INSEE - Recensement de la population 2006



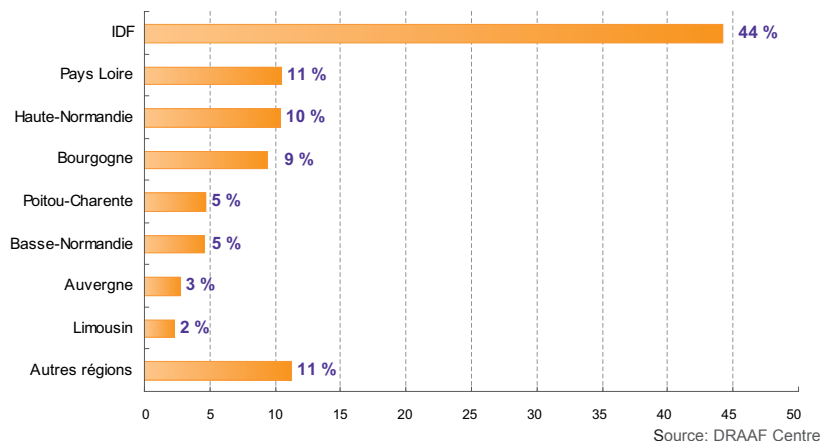
La plupart des élèves sont domiciliés dans la région

83 % des élèves scolarisés dans les établissements de la région Centre sont domiciliés dans la région. La formation agricole dispensée dans le Centre attire peu d'élèves d'autres régions. La proportion est identique dans les établissements publics et les établissements privés.

Hors région Centre, les élèves viennent surtout d'Ile-de-France, et, à un degré moindre, des Pays de la Loire, de Haute-Normandie et de Bourgogne.

Dans ce cas, ils viennent pour suivre des formations longues (cycle supérieur) en production (BTSA production animale notamment) ou en aménagement de l'espace / protection de l'environnement.

Origine géographique des élèves non domiciliés en région Centre



Niveaux de formation :

Niveau III : Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA), Premier cycle supérieur

Niveau IV : Baccalauréat Professionnel, Baccalauréat S, Baccalauréat Technologique, Brevet de Technicien Agricole (BTA), Cycle de détermination lycée

Niveau V : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA), Brevet d'Enseignement Professionnel Agricole (BEPA), Seconde Professionnelle

Niveau VI : Cycle d'orientation collègue

Provenance des élèves

	Autres régions %	Région Centre %
Niveau III	43	57
Niveau IV	15	85
Niveau V	14	86
Niveau VI	11	89

Source: DRAAF Centre

Tableau récapitulatif des formations par secteur professionnel

Secteur professionnel	Nombre d'établissements	dont privés	Nombre d'élèves	Élèves par secteur professionnel %	Élèves dans le privé %	Filles %	Évolution des effectifs 2008/2009 %
Formations générales	35	27	2 944	36	53	44	- 3
Services	21	18	1 952	24	88	93	- 5
Production	18	11	1 524	19	46	40	0
Aménagement de l'espace / protection de l'environnement	13	8	772	10	48	20	6
Commercialisation	6	3	367	5	31	72	3
Transformation	5	2	232	3	41	64	5
Activités hippiques	3	3	119	1	100	77	4
Elevage / soins aux animaux	1	0	106	1	0	66	- 7
Equipements pour l'agriculture	1	0	73	1	0	1	- 19

Source: DRAAF Centre

Pour en savoir plus :

Site de l'enseignement agricole du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche : www.chlorofil.fr

Stat EA n° 10-02 : la rentrée scolaire 2009

Stat EA n° 10-04 : effectifs 2009 des formations générales, technologiques et professionnelles

Stat EA n° 10-05 : la population scolaire en 2009



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131 rue du Faubourg Bannier - 45042 Orléans CEDEX 1
Tél. 02 38 77 40 60 - Fax 02 38 77 40 69
Site internet : <http://draaf.centre.agriculture.gouv.fr>
Email : srise.draaf-centre@agriculture.gouv.fr

Méthodologie :

Les données présentées sont issues d'une enquête réalisée annuellement auprès des élèves inscrits et présents au 1^{er} octobre de l'année scolaire. Cette enquête couvre l'ensemble des établissements publics et privés relevant de l'enseignement agricole.

Ces éléments ont été fournis par le Service Régional de la Formation et du Développement (SRFD) de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) du Centre.

Directrice de la publication : I. Chmitelin

Rédacteur en chef : P. Barbéra

Composition : SRISE Centre

Impression : Corbet

02 38 63 44 40

Dépôt légal : à parution

ISSN : 0246-1803

Prix : 2€